

IUFM de l'Académie de Montpellier  
Site de Montpellier

**COMMENT AMENER DES ELEVES  
EN DIFFICULTE A OBTENIR  
LE BACCALURAT ?**

Exemple d'une formation par alternance : le MOREA

**BEYSSIER  
DANIEL**

**PLC2  
Sciences de la Vie et de la Terre**

---

**Lycée de la Camargue, Nîmes**

Directeur de mémoire : **Mme Jacqueline FAGOT BARRALY**  
Assesseur : **Mme Adeline GERONIMI**

**1999 - 2000**

## RESUME

Face à l'échec de près de 20 % des élèves au baccalauréat, le système éducatif a mis en place certains dispositifs de remédiation. Parmi eux, le Module de Repréparation aux Examens par Alternance (MOREA) est une formation permettant aux élèves qui ont échoué deux fois aux épreuves du baccalauréat de repréparer les épreuves. La formation par alternance leur permet de conserver l'activité professionnelle qu'ils peuvent avoir en parallèle. La réussite de cette formation, notamment en Sciences de la Vie et de la Terre, est basée d'une part sur une aide personnalisée des élèves tant sur le plan cognitif que méthodologique, et d'autre part sur l'instauration d'une relation enseignant - élève différente. L'élève, véritable acteur de sa formation, bénéficie également d'une aide dans l'élaboration de son projet personnel après l'obtention du baccalauréat.

## ZUSAMMENFASSUNG

In Anbetracht der Tatsache, daß fast 20% der Gymnasiasten im Abitur durchfallen, hat das Bildungswesen besondere Nachholmethoden eingeführt. Unter diesen bietet der MOREA (Module de Repréparation aux Examens par Alternance) den Schülern, die zweimal im Abitur durchgefallen sind, die Möglichkeit noch einmal die Prüfung vorzubereiten. Diese alternative Bildungsmethode erlaubt ihnen parallel ihre Berufstätigkeit - falls sie eine haben - beizubehalten. Der Erfolg dieser Methode, namentlich in der Naturwissenschaft (Biologie und Geologie) beruht einer Seits auf einer jedem Schüler angepaßten Hilfe auf dem kognitiven und methodischen Gebiet anderer Seits auf einem unterschiedlichen Lehrer - Schülerverhältnis. Dem Schüler, der der ware Akteur seiner Bildung wird, wird ebenfalls, nachdem er das Abitur bestanden hat, eine Hilfe bei der Ausarbeitung seines persönlichen Berufsprojektes zuteil.

### Mots clés :

MOREA	Echec
Baccalauréat	Méthodologie
Lycéens	Alternance
Projet	

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont guidé et conseillé dans la réalisation de ce mémoire en particulier Mme Fagot Barraly et Mme Géronimi. Je remercie également Mme Florence Barnini-Bel avec qui j'ai collaboré pour la prise en charge des élèves du MOREA en Sciences de la Vie et de la Terre et ma femme Liliane pour son aide.

## SOMMAIRE

Introduction	p 6
<b>1 LE BACCALAUREAT</b>	<b>p8</b>
1.1 Le Baccalauréat 1999 en chiffres	
p8	
1.1.1 Les résultats au niveau national	
p8	
1.1.2 Les résultats au niveau de l'académie de Montpellier	
p9	
1.1.3 Les résultats au niveau du Lycée de la Camargue à Nîmes	
p9	
1.2 Les épreuves du baccalauréat des Sciences de la Vie et de la Terre	
1.2.1 Les épreuves en série S	
p10	
1.2.2 Les épreuves en série L et ES	
p11	
<b>2 UN PROJET INNOVANT POUR AMENER LES ELEVES A LA REUSSITE</b>	<b>p13</b>
2.1 Présentation générale du Module de Repréparation à l'Examen par Alternance (MOREA)	
p13	
2.1.1 Le MOREA : un dispositif pour répondre à un besoin	
p13	
2.1.2 Organisation du MOREA	p14
2.1.3 Présentation des acteurs du projet	
p15	
2.1.4 L'alternance pédagogique	p16
2.2 Le MOREA au Lycée de la Camargue à Nîmes	
p16	
<b>3 LES RAISONS DES ECHECS AUX EPREUVES DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE</b>	
p18	
3.1 Des lycéens décrocheurs	p18

3.2 Les raisons de l'échec aux épreuves de Sciences de la Vie  
et de la Terre

p19

3.2.1 Problèmes d'ordre cognitif

p19

3.2.2 Problèmes d'ordre méthodologique

p20

**4 UNE AIDE PERSONNALISEE DES ELEVES** p22

4.1 Etablir une relation élève - enseignant différente

p22

4.2 Instaurer un rythme de travail adapté et rigoureux

p23

4.3 Aider à acquérir les savoirs

p23

4.4 Aider à acquérir la méthodologie nécessaire

p28

**5 APRES LE BACCALAUREAT** p35

5.1 Construire un projet professionnel

p35

5.2 Construire un dossier scolaire

p35

Conclusion

p36

Annexes p38

Bibliographie

p39

Résultats du baccalauréat 1999 par département de l'académie

p40

Résultats du baccalauréat 1999 par établissement de l'académie

p41

## INTRODUCTION

Le baccalauréat. Examen tant redouté pour la plupart des élèves de terminale, étape indispensable pour la poursuite d'études supérieures ou l'accès à de nombreux postes dans le monde professionnel. Un peu moins de 80 % des élèves décrochent cet examen. Un chiffre "satisfaisant" pour certains certes mais il représente finalement 20% d'échec. On peut donc prévoir chaque année qu'environ un cinquième des jeunes d'une tranche d'âge n'atteindra pas le niveau du baccalauréat.

Pour ces 20% de jeunes, dont on sait déjà qu'ils vont échouer aux épreuves du baccalauréat, quels dispositifs particuliers le système éducatif met-il en œuvre pour leur venir en aide ?

La prise en compte des publics en difficulté scolaire se décline aujourd'hui en dispositifs de remédiation. Pour les élèves qui ont échoué au baccalauréat, il y a bien sûr la possibilité du redoublement. Pourtant, malgré le redoublement de la classe de terminale, certains jeunes échouent une nouvelle fois aux épreuves. Sur les différents lycées du bassin de Nîmes, un recensement de ces jeunes redoublants ayant échoué à nouveau a été effectué pour l'année 1999. Pour certains, un triplement a été possible. D'autres ont opté pour une poursuite de formation dans le cadre d'un contrat de qualification. Quelques-uns ont préféré rejoindre le marché du travail et trouver un emploi. Au cours d'entretiens, des élèves déjà inscrits au CNED ont fait part de leurs difficultés et de leur besoin de suivi. C'est ainsi que s'est dégagé un groupe d'une quinzaine de jeunes, motivés, demandant une structure leur permettant de repréparer les épreuves du baccalauréat.

Pour répondre à cette demande, une formation particulière a été instaurée. Le MOdule de Repréparation à l'Examen par Alternance (MOREA) est un projet permettant à ces élèves de retravailler le programme de terminale grâce à une formation par alternance. Ce projet déjà réalisé dans d'autres académies a été

mis en place cette année au lycée de la Camargue à Nîmes. Parmi les disciplines nécessitant un soutien et une repréparation, les Sciences de la Vie et de la Terre m'ont permis de m'investir personnellement dans ce projet.

Après avoir pris connaissances des résultats du baccalauréat pour l'année 1999 ainsi que de la nature des épreuves de Sciences de la Vie et de la Terre, une présentation détaillée du MOREA permettra de mieux comprendre les actions menées dans le cadre de cette formation. Une analyse des différentes raisons de l'échec aux épreuves du baccalauréat en Sciences de la Vie et de la Terre fera l'objet de la troisième partie et constitue l'étape indispensable pour qu'une aide efficace puisse être apportée à ces élèves, dont nous verrons les modalités dans la quatrième partie. Enfin, le dernier chapitre abordera l'aide post baccalauréat que la formation peut apporter à ces jeunes pour qu'ils envisagent de façon positive leur insertion professionnelle et donc leur avenir.

# 1 LE BACCALAUREAT

## 1.1 Le Baccalauréat 1999 en chiffres

### 1.1.1 Les résultats au niveau national

621 405 candidats se sont présentés à la session de juin 1999 et 486 575 ont été reçus. Le taux de réussite n'atteint pas le niveau record de 1998 (79,1 %), mais il reste très élevé avec 78,3 %.

Ce taux de réussite global a diminué de 0,8 point par rapport à 1998. Cette baisse s'observe dans les séries générales et technologiques tandis que le taux de réussite progresse pour le baccalauréat professionnel.

#### Résultats du baccalauréat général

Session de juin 1999

France métropolitaine

	1er groupe d'épreuves					2eme groupe d'épreuves			TOTAL	
	Présenté	Admis	% d'admis/ présentés	Ajournés	% d'ajournés/ présentés	Présentés	Admis	% d'admis/ présentés	Admis	% d'admis/ présentés
SERIE <b>L</b>	75943	45296	59,6	7271	9,6	23123	14851	64,2	60147	<b>79</b>
SERIE <b>ES</b>	92145	55852	60,6	9134	9,9	26747	17701	65,1	73553	<b>80</b>
SERIE <b>S</b>	161979	98447	60,8	25653	15,8	37366	2660	69,2	125056	<b>77</b>
<b>TOTAL</b>	<b>330067</b>	<b>199595</b>	<b>60,5</b>	<b>42058</b>	<b>12,7</b>	<b>87236</b>	<b>59161</b>	<b>66,6</b>	<b>258756</b>	<b>78</b>

En série S, 125 056 candidats ont été admis sur les 161 979 présentés soit un taux de réussite de 77,2 %.

### 1.1.2 Les résultats au niveau de l'académie de Montpellier

**Résultats par série du baccalauréat général**

**Session de juin 1999**

Académie de MONTPELLIER

Nombre de candidats par série											
Série L			Série ES			Série S			Toutes sér		
Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis
3 096	2 452	<b>79,2</b>	3 221	2 526	<b>78,4</b>	5 883	4 468	<b>75,9</b>	12 200	9446	<b>77,4</b>

En série S, 4 468 candidats ont été admis sur les 5 883 présentés soit un taux de réussite de 77,4 %.

**1.1.3 Les résultats au niveau du lycée de la Camargue de Nîmes**

Nombre de candidats par série											
Série L			Série ES			Série S			Toutes séries (+STT)		
Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis	Présent s	Admis	% Admis
67	33	<b>49</b>	78	53	<b>68</b>	67	49	<b>73</b>	490	340	<b>69</b>

## **1.2 Les épreuves des Sciences de la Vie et de la Terre en série S**

### **1.2.1 Les épreuves en série S**

D'une durée de 3 heures et 30 minutes, l'épreuve écrite des Sciences de la Vie et de la Terre comporte 3 parties en série S (BO n°25 23/VI/94 et 28/VII/94). Les 3 parties sont indépendantes et portent sur 3 parties du programme. Elles peuvent être traitées par le candidat dans l'ordre de son choix.

Le partie I notée sur 7 ou 8 points sur 20 a pour but d'évaluer la capacité du candidat à organiser un exposé de ses connaissances sans l'appui documentaire. Il s'agit de réaliser un exposé scientifique dans lequel, les titres n'étant pas exigés, l'introduction présentera ce que l'on cherche à expliquer, puis chaque paragraphe démontrera une seule idée, et la conclusion traduira le but de la démonstration. L'illustration quand elle est possible est incorporée au développement. En plus des connaissances, la qualité du plan est prise en compte ainsi que celle de l'expression, écrite et graphique.

La partie II de l'épreuve, notée sur 7 ou 8 points, permet quant à elle d'évaluer la capacité des candidats à résoudre un problème scientifique en utilisant ses connaissances et en exploitant des documents. Les documents à étudier sont proches de ceux habituellement utilisés en classe et leur exploitation permet d'apporter des arguments (saisir des informations) pour étayer les connaissances (relier les informations aux acquis) à présenter (expliquer le problème posé). L'évaluation de cette partie porte d'une part sur la démarche déductive de l'élève pour résoudre un problème à partir de ses connaissances et d'autre part sur sa capacité à trouver les informations apportées par les documents.

La partie III, notée sur 5, diffère selon le choix ou non de l'enseignement de spécialité en série S. La capacité de pratiquer

des raisonnements scientifiques permet dans la partie 3 de valider la formation méthodologique théorique. Elle s'appuie sur 4 documents au maximum visant à la résolution d'un problème scientifique. La démarche élaborée par le candidat, ordonnée et rigoureuse doit prendre en compte les informations fournies par les documents, dont le bilan servira à argumenter la solution du problème scientifique posé. Cette argumentation peut amener l'élève à utiliser les documents dans un ordre différent de celui proposé. L'évaluation prend en compte l'exploitation des documents, la qualité du raisonnement, le bilan et l'explication proposée pour le problème identifié. La solution est soit construite par le candidat soit donnée dans le sujet. Des connaissances sont utiles pour comprendre les documents mais ne constituent pas un objet d'évaluation.

Cette partie III diffère pour les candidats qui ont suivi seulement l'enseignement commun et pour ceux qui ont suivi en outre l'enseignement de spécialité. Pour les seconds, elle porte essentiellement sur l'enseignement de spécialité mais peut prendre aussi en compte des connaissances de l'enseignement commun.

### **1.2.2 Les épreuves en série L et ES**

L'enseignement scientifique est un enseignement obligatoire en terminale littéraire (série L) et une option facultative en terminale économique et sociale (série ES). L'épreuve écrite obligatoire en série L a pour coefficient 2. Elle a une durée de 1 heure pour les 2 séries (notes de service n°95-246 du 07/11/1995 et n°96-045 du 06/02/1996).

Le sujet de l'épreuve écrite consiste en une série de questions sur l'une des 3 disciplines qui composent l'enseignement scientifique : mathématiques, physique chimie, sciences de la Vie et de la Terre. La discipline sur laquelle porte le sujet fait l'objet d'un tirage au sort organisé par le ministère de l'Education Nationale. Les questions sont diverses et indépendantes les unes des autres. Leur forme n'est pas définie a

priori. Elles appellent des réponses brèves. Les candidats sont tenus de répondre à un certain nombre de questions qu'ils choisissent parmi celles qui leur sont proposées. Ce nombre est indiqué en tête de l'énoncé. Il est supérieur à la moitié du nombre total de questions posées.

L'évaluation de ces épreuves porte non seulement sur la restitution des connaissances mais surtout sur la capacité des candidats à analyser des documents, raisonner sur des problèmes scientifiques et à synthétiser l'ensemble des résultats de manière rigoureuse.

## **2 UN PROJET INNOVANT POUR AMENER LES ELEVES A LA REUSSITE**

### **2.1 Présentation générale du Module de Représentation aux Examens par Alternance (MOREA)**

L'article premier de la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 affirme que le droit à l'éducation doit notamment permettre à chacun de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

L'article 54 de la loi quinquennale sur l'emploi institue un nouveau droit pour l'ensemble des jeunes avant qu'ils ne quittent le système éducatif : celui de disposer d'une formation professionnelle à leur sortie du système éducatif.

La mission d'insertion offre une réponse diversifiée aux besoins des jeunes et contribue à faire en sorte qu'aucun d'entre eux ne quitte le système éducatif sans une formation professionnelle.

La Circulaire 89-083 du 4/04/89 DIJEN (Dispositif d'Insertion des Jeunes de l'Education Nationale) est à l'origine de la création du MOREA (BO du 13/04/89).

#### **2.1.1 Le MOREA : un dispositif pour répondre à un besoin**

Pourquoi créer un tel dispositif? Aujourd'hui que l'enseignement doit faire face à un public comprenant de plus en plus d'élèves en difficultés. Pour ces élèves pour qui ces difficultés représentent un véritable handicap dans le déroulement de leur scolarité, l'enseignement traditionnel, dispensé notamment dans des classes généralement surchargées, ne peut pas répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Seule une structure pédagogique différente peut les aider à résoudre les problèmes qui les ont conduits à des échecs successifs au baccalauréat. Le MOREA propose donc une structure complémentaire aux structures classiques existantes.

Initiée par la Mission Générale d'Insertion, le Module de Repréparation à l'Examen par Alternance (MOREA) est un projet innovant visant à répondre à la demande des jeunes d'un bassin ou d'un établissement ayant échoué deux fois au baccalauréat et qui souhaitent obtenir ce premier diplôme. Mais les buts que ce dispositif cherche à atteindre sont multiples. L'obtention du baccalauréat certes est l'objectif premier du MOREA. La réussite au baccalauréat constitue en fait le point de départ de l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes. Pour arriver à cela, le MOREA tente de redonner confiance à ces jeunes qui ont connu une scolarité difficile jalonnée d'échecs et de les responsabiliser.

### **2.1.2 Organisation du MOREA**

Le MOREA permet donc aux jeunes de repréparer la totalité ou une partie seulement de leur examen sans pour autant tripler leur classe de terminale. La durée de cette formation peut aller de quelques mois à l'année complète.

Les candidats à l'entrée dans un MOREA passent un entretien dressant un bilan des acquis prenant en compte les résultats obtenus à l'examen. Ce bilan permet d'établir le plan de formation de chaque candidat organisé sous la forme de modules. Ces modules doivent offrir aux candidats des cheminements individualisés. Les bilans individuels servent de base aux regroupements des jeunes afin de rapprocher ceux qui ont des besoins comparables pour accéder au diplôme.

Afin que chaque élève du MOREA dispose d'un support pédagogique commun, il leur a été vivement recommandé de s'inscrire au CNED pour qu'ils puissent tous avoir d'une part des cours structurés et complets et d'autre part la possibilité d'être évalués grâce aux devoirs qu'ils doivent envoyer.

Pour passer les épreuves du baccalauréat, les candidats du MOREA doivent pouvoir bénéficier de sessions spéciales dès lors

qu'elles sont organisées dans l'académie. Ils doivent également être autorisés à subir les épreuves dans les centres de validation mis en place à cet effet. Des assouplissements relatifs aux conditions d'inscription leur sont proposés. Les candidats du MOREA se présentent aux épreuves en tant que candidats libres mais sous statut scolaire. Ils sont considérés comme élèves de l'établissement d'accueil du MOREA.

### **2.1.3 Présentation des acteurs de ce projet**

Chaque discipline est prise en charge par des enseignants volontaires, avec le concours de personnels ressource académiques de la mission d'insertion. Des intervenants extérieurs peuvent s'y adjoindre en cas de besoin. Chaque enseignant apporte une aide personnalisée à un groupe d'élèves à raison d'une à deux heures hebdomadaires selon les disciplines et la taille des groupes.

La recherche d'enseignants motivés par un tel projet et disponibles pour assurer, en plus de leur emploi du temps, les séances dans leur discipline est une étape difficile dans la concrétisation du MOREA. Une équipe pédagogique doit être formée dans laquelle chaque enseignant apporte une réponse personnelle en terme d'aide aux élèves en fonction de ses acquis et de son expérience. Chaque intervenant adopte une méthode ou des techniques qui lui sont propres et qu'il peut partager avec ses collègues dans un but commun : la réussite de ces jeunes au baccalauréat.

C'est cet objectif à atteindre qui m'a conduit à m'impliquer personnellement dans ce projet. Ma participation me permettait de voir les difficultés que ces lycéens pouvaient rencontrer et de chercher une réponse adaptée. Un tel projet me donnait la possibilité participer à l'insertion des ces jeunes, ce qui correspond finalement une des missions de l'enseignant.

Les principaux acteurs de ce projet sont les candidats eux mêmes. Ils sont tous volontaires pour suivre cette formation et

doivent être suffisamment autonomes pour réussir par alternance avec l'aide d'un encadrement. La démarche qu'ils entreprennent est en effet radicalement différente de celle qu'ils avaient connue auparavant. En s'inscrivant au MOREA, l'élève a des attentes précises qui ne sont pas des cours magistraux tels qu'ils les a connus dans ses années passées. Il doit rechercher dans ses acquis les points sur lesquels il a besoin d'un éclaircissement ou d'un approfondissement. Il attend également des enseignants du MOREA les outils méthodologiques qui lui ont fait défaut jusqu'alors.

#### **2.1.4 L'alternance pédagogique**

L'alternance pédagogique qui est à la base du MOREA contribue à la réussite de l'élève en difficulté. L'alternance est à considérée comme un outil pédagogique. Elle permet aux élèves du MOREA d'avoir un soutien personnalisé dans la ou les matières qu'ils doivent repasser, tout en conservant leur activité professionnelle, la plupart ayant un emploi à temps partiel. Le rôle de l'alternance est double : dans un premier temps elle aide l'élève à se remotiver et à retrouver une certaine confiance en soi après ses échecs précédents et dans un deuxième temps elle doit l'aider à l'amener à la qualification.

### **2.2 Le MOREA au Lycée de la Camargue à Nîmes (Gard)**

Mise en place pour la première fois durant l'année scolaire 1999-2000 au lycée de la Camargue, le MOREA concerne 15 candidats répartis ainsi dans les différentes séries.

Filières générales : série S : 6 Filières

technologiques : série SMS : 1

série L : 3

série GC : 1

série ES : 4

6 élèves étaient inscrits l'année précédente au lycée de la Camargue, les autres candidats provenant des autres lycées de

Nîmes. Lors de leur inscription, les candidats étaient âgés de 19 à 23 ans, la majorité ayant environ 20 ans.

La formation dispose d'un volume horaire à répartir sur l'ensemble des matières suivantes : mathématique, français, sciences économiques, sciences physiques, sciences de la Vie et de la Terre, anglais, espagnol, histoire géographie et philosophie. L'importance des moyens mis en œuvre est liée à la réparation de candidats issus de 5 séries différentes, ce qui nécessite un nombre plus important d'enseignants. Les besoins en enseignants ont été quantifiés en fonction de trois paramètres :

- le nombre de jeunes concernés par la matière
- le contenu nécessitant ou non un accompagnement important : mise en place d'exercices pratiques, d'aide méthodologique importante ou non...
- l'importance du coefficient de la matière

L'horaire annuel par matière varie de 20 à 57 heures. L'emploi du temps des élèves est concentré sur 2 journées de formation hebdomadaires, le reste de la semaine restant libre pour leur travail personnel et leur activité professionnelle. Les heures de formation sont assurées par des enseignants volontaires du lycée de la Camargue et intéressés par le projet, dans les locaux de l'établissement. Au total, 12 enseignants participent à ce projet. Mme Fagot Barraly, conseillère principale d'éducation est la coordinatrice du MOREA. Elle a en charge la mise en place du projet comprenant le recensement des besoins pour sa réalisation, le suivi des candidats du MOREA et leur évaluation ainsi que la liaison entre les membres de l'équipe pédagogique. Elle est l'interlocutrice principale des élèves notamment pour l'élaboration de leur projet personnel.

5 élèves repréparent les Sciences de la vie et de la Terre parmi lesquels 2 sont inscrits en série S , 2 en série S avec option de spécialité et 1 en série L. L'horaire annuel pour cette matière a été fixée à 20 heures réparties sur 25 semaines.

#### 3.1 Des lycéens décrocheurs

Un important décalage existe entre les structures pédagogiques et éducatives du lycée et la situation sociale, familiale, culturelle d'un certain nombre d'élèves éprouvant des difficultés. Pour obtenir des résultats, ils doivent fournir des efforts considérables. Pour la majorité des élèves, l'enjeu est d'arriver au baccalauréat grâce à l'acquisition de stratégies adaptatives qui permettent de s'accommoder de conditions jugées trop difficiles ou inappropriées. Mais hélas pour un certain nombre d'entre eux, il n'y a pas d'autre issue que la fuite. Dès lors qu'un élève rencontre de vraies difficultés personnelles, cela débouche sur la rupture et sur la nécessité, pour la vie scolaire conçue comme une dimension globale de l'école, de mettre en place des dispositifs d'écoute et de prévention .(Christian Vitali, La Vie scolaire, Hachette, 1997). Ce sont les conditions psychosociologiques de la scolarité, l'âge, l'absence d'ambitions scolaires, des performances médiocres ou faibles, des redoublements, des jugements négatifs tout au long du cursus qui peuvent au bout du compte déclencher un délitement de l'assiduité puis un abandon de l'élève (Christian Vitali, Les lycéens décrocheurs , Chronique sociale,1998).

Pour Dominique Glasman qui pourrait qualifier ces lycéens de "décrocheurs", la compréhension de ce qui se joue pour eux, à un moment particulier de leur trajectoire sociale, de leur construction personnelle, est sans doute indispensable pour que soient envisagés des systèmes de réintégration de ces élèves dans un dynamique d'apprentissage (les lycéens décrocheurs , Chronique sociale,1998).

Les échecs successifs que ces lycéens ont rencontré sont la conséquence des difficultés scolaires qu'ils ont pu connaître. Ces difficultés ont engendré des lacunes qu'ils ont accumulées d'année

en année avec au bout du parcours un retard important. L'absence de réelle motivation, conséquence aussi des difficultés et des résultats scolaires faibles qu'elles entraînent, est aussi accentuée par un certain manque de maturité de ces lycéens qui n'ont pas encore échafaudé un projet personnel précis.

La mise en place de séances d'aide personnalisée nécessite dès le début la connaissance des parcours de chaque candidat. Une réflexion personnelle de leur part est indispensable afin qu'ils puissent analyser les différents facteurs qui les ont conduits à deux échecs successifs au baccalauréat. Cette réflexion doit également permettre au jeune de "faire le deuil" de ses échecs précédents, étape finalement essentielle pour qu'il puisse se projeter dans l'avenir et démarrer au mieux cette année de formation.

### **3.2 Les raisons de l'échec aux épreuves de Sciences de la Vie et de la Terre**

#### **3.2.1 Problèmes d'ordre cognitif**

Un apprentissage superficiel des leçons, des lacunes persistantes qui s'ajoutent année après année, l'absence de motivation conduisent l'élève à avoir le sentiment d'être dépassé. Ces élèves ont mal compris et mal assimilé les notions du programme de terminale. Lors de entretiens de départ, tous les candidats qui repréparent les épreuves de Sciences de la Vie et de la Terre disaient ne pas avoir acquis la méthodologie nécessaire. Cependant, la plupart d'entre eux estimaient n'avoir que des problèmes d'ordre méthodologique, les connaissances du programme de terminale étant considérées comme bien assimilées. Dès le premières séances de travail, il est apparu rapidement que des notions mêmes fondamentales n'étaient pas acquises et qu'il fallait impérativement remédier à ces lacunes.

#### **3.2.2 Problèmes d'ordre méthodologique**

Lorsque j'ai interrogé les élèves du MOREA sur les raisons de leur échec aux épreuves, le manque de méthodologie apparaissait toujours comme le facteur responsable. Les jeunes ont effectivement rencontré de nombreuses difficultés dans la rédaction de leur devoir. Ce problème a été exprimé par tous les candidats. Ces difficultés rencontrées lors de la rédaction de la copie traduisent en fait une mauvaise compréhension du sujet lui-même induite par une lecture trop superficielle de l'énoncé. La lecture des sujets étant souvent trop rapide, les élèves ont une perception réduite de l'énoncé, ne retenant que quelques termes scientifiques. Ils commencent alors la rédaction de leur devoir sans avoir réfléchi suffisamment à ce que l'on attendait d'eux. Les sujets II et III des sciences de la Vie et de la Terre comportant des documents, l'énoncé peut comporter de nombreuses feuilles et les candidats qui ont toujours la crainte de ne pas terminer dans les temps réglementaires adoptent cette lecture succincte afin de démarrer au plus vite leur rédaction. Cette démarche conduit inéluctablement à des copies présentant des hors sujet et parfois même l'absence de certaines des notions attendues.

Le sujet de type I qui consiste en une restitution organisée des connaissances sans l'appui de documents, nécessite de la part du candidat l'élaboration d'un plan rigoureux qui traitera les différents points du sujet dans un ordre cohérent. Les principales erreurs faites par les candidats résultent d'un plan mal construit, entraînant l'éviction de telle ou telle partie du sujet. Le sujet de type I se résume en fait à une restitution parfois partielle des connaissances et ce de manière non organisée.

Les documents des sujets II et III constituent une difficulté supplémentaire pour les élèves et ce de plusieurs manières. De natures variées, ces documents sont souvent mal exploités car les élèves ont des difficultés à lire et à analyser les représentations classiques des sciences de la Vie et de la Terre:

graphes, tableaux, résultats d'expériences, photographies... De ce fait ils ne parviennent pas à tirer les informations dont ils ont besoin pour répondre au sujet. Outre les difficultés rencontrées dans la lecture et la compréhension des documents, ces derniers sont souvent mal intégrés dans le devoir. La nature même des sujets II et III pose problème au niveau de l'utilisation des documents (argument de réponse, document permettant un constat...). Le plus souvent, ils sont utilisés simplement pour illustrer les propos du candidat ou pour justifier un fait qui vient d'être affirmé.

## 4 UNE AIDE PERSONNALISEE AUX ELEVES

### 4.1 Etablir une relation élève - enseignant différente

Depuis plus de vingt ans, les efforts en matière de pratique d'enseignement se sont portés sur la problématique de l'enseignement et sur celle de la formation, comme s'il suffisait d'augmenter la force de la fonction enseignement centrée sur le savoir et la pertinence de la formation centrée sur les compétences pour faire de l'école un lieu de réussite pour tous. Il s'agit aujourd'hui d'investir largement le champ de ce que nous nommons la pratique d'accompagnement de l'adolescent et d'intégrer, de manière cohérente et harmonieuse les trois fonctions qui forment le triangle éducatif : "Enseigner", "Former", "Accompagner".(Gérard Weil, Les lycéens décrocheurs , Chronique sociale,1998).

Le MOREA met en place la pratique d'accompagnement de l'adolescent en projet. Cette pratique donne à chaque élève, considéré alors comme une personne unique, la possibilité de se mettre en projet, tant sur le plan des apprentissages qu'à celui des intentions d'insertion sociale et professionnelle.

Le jeune en projet qui va vivre l'expérience "d'être accompagné" a des attentes spécifiques : la demande d'aide lorsqu'il va rencontrer une difficulté, une relation de confiance avec les enseignants du projet et une certaine liberté de décision. L'enseignant quant à lui doit apporter une réponse spécifique et entrer dans la pratique d'accompagnement. Cela sous-entend une réponse d'écoute, de clarification, de proposition et une aide à la décision.

La relation qui s'instaure entre le professeur et l'élève est donc bien différente de celle qu'il a pu rencontrer au cours de sa scolarité. Le professeur devient un adulte accessible et disponible qui est là pour répondre à ses besoins et cette relation est indispensable pour permettre au candidat de dépasser

ces échecs et adopter une attitude positive. Pour que l'élève retrouve confiance en lui même et dans les enseignants, ces derniers doivent lui apporter les réponses précises à ses besoins, qui vont l'aider par exemple à combler ses lacunes.

#### **4.2 Instauration d'un rythme de travail adapté et rigoureux**

Pour Annick Lestage, la démarche de projet amène l'élève :

- à clarifier ses besoins en termes d'apprentissage
- à avoir de la distance, s'interroger sur ses propres démarches cognitives en cherchant à les rentabiliser
- à gérer son temps

(A. Lestage & P. Belmas, Réseaux de projets et réussite scolaire , Nathan, 1997).

Le MOREA offre aux candidats un outil d'autoformation leur permettant d'être acteur de leur apprentissages scolaires. Puisque l'élève devient dans cette formation relativement autonome, il est indispensable qu'il apprenne à gérer au mieux son temps de travail. Cette gestion est d'autant plus difficile pour le candidat qui a une activité professionnelle en parallèle. Il doit alors organiser son travail en tenant compte de son emploi du temps professionnel, qui peut varier selon le type de poste qu'il occupe, et ses journées de formation au lycée. Pour chaque matière l'enseignant doit veiller à la régularité du travail des élèves du groupe afin de couvrir l'ensemble du programme de terminale et ce malgré parfois un volume horaire limité. Le rythme de travail est également guidé par les devoirs du CNED que l'élève doit envoyer régulièrement à la correction.

### 4.3 Aider à acquérir les savoirs

Lorsque j'ai interrogé les élèves du MOREA sur leurs attentes du module de Sciences de la Vie et de la Terre, ils ont déclaré avoir surtout besoin d'une aide méthodologique. Or lors des séances du module, il s'est avéré que les candidats avaient certaines lacunes sur le plan cognitif.

Pour acquérir les connaissances du programme de terminale, l'élève dispose de plusieurs supports :

- les cours de terminale des années précédentes
- le manuel de terminale
- les cours envoyés par le CNED

Ces 3 supports différents permettent à l'élève de trouver ou de retrouver les notions exigibles de terminale formulées et présentées de manières différentes. Cependant la multiplication des sources d'information peut avoir un effet négatif, celui de perdre l'élève dans une masse de données (textes, schéma...) de laquelle il n'arrivera pas forcément à dégager les notions essentielles. Le candidat sera dans un premier temps tenter de se tourner vers ses propres cours qui peuvent être incomplets ou qui peuvent comporter des erreurs. Il faudra l'aider à travailler sur le manuel pour que celui-ci devienne son outil d'apprentissage qu'il complétera avec les cours du CNED.

Sur l'ensemble des heures de chaque module, certaines séances ont été consacrées, en Sciences de la Vie et de la terre et dans les autres disciplines, à la reprise des points clés des différents chapitres. Les élèves avaient besoin notamment que certaines notions leur soient reformulées. Durant ces séances, chacun pouvait poser ses questions sur le chapitre pour en clarifier tel ou tel point. C'est à ce niveau qu'intervient la nécessité d'une relation élève-enseignant différente afin que chaque élève n'hésite pas à poser ses questions, ce qui n'était pas toujours évident lorsqu'ils étaient en classe entière les

années précédentes. Cela permet ainsi de déceler les difficultés de compréhension que les élèves peuvent rencontrer et d'y remédier. En effet, les élèves ayant suivi deux fois une classe de terminale, certaines connaissances leur semblent acquises mais en réalité elles comportent des erreurs parfois importantes.

La maîtrise des cours de Sciences de la vie et de la Terre implique la connaissance des schémas importants du programme. Ces schémas sont souvent mémorisés de façon trop superficielle. L'élève croit en effet les connaître mais se trouve en fait en difficulté lorsqu'il s'agit de les réaliser de mémoire. Lors des séances, il est important que l'élève travaille ces schémas.

Diverses recherches ont mis en évidence qu'on ne mémorise ou ne comprend pas tous de la même façon. A partir de ce constat, il a donc été intéressant de discuter avec les élèves des stratégies mentales mises en œuvre pour réaliser un travail donné (exercice, texte à retenir) donc de rendre explicites les procédures implicites et de donner des exemples de procédures différentes. Pour ceux qui n'ont pas été assez efficace pour le travail donné, ce dialogue a pu aider à compléter leurs procédures ou à en découvrir de nouvelles.

Un outil précieux pour aider à l'acquisition des connaissances est la fiche de révision. Ces fiches qui correspondent à chaque chapitre du programme doivent synthétiser l'ensemble du contenu du chapitre et le rendre disponible rapidement pour l'élève. La réalisation de ces fiches présentent 2 intérêts majeurs. Le premier but de la fiche est de permettre à l'élève lors de ses révisions de retrouver l'essentiel des connaissances d'un chapitre dont les schémas clés. Un autre intérêt de la fiche de révision réside dans sa conception. En effet, elle nécessite de la part de l'élève de saisir les notions clés à retenir et de réaliser les schémas importants. Sa réalisation constitue un réel travail de synthèse pour chaque chapitre.

Lorsque j'ai demandé aux élèves de construire une fiche de révision, la plupart d'entre eux y ont inclus les notions clés et

le schéma bilan du chapitre. Les fiches de révisions réalisées par les élèves du MOREA les années précédentes ne comportaient que ces deux points (lorsqu'elles étaient réalisées!). En leur présentant un sujet de chaque type concernant le chapitre que l'on était en train de travailler, il leur est apparu que les fiches telles qu'ils avaient l'habitude de les faire étaient incomplètes. En étudiant ce qu'il leur était demandé dans les sujets du baccalauréat, les candidats ont alors proposé de compléter la fiche de révision qu'ils avaient faite en y ajoutant :

- les définitions des mots clés, qui seront utiles notamment pour les introductions des devoirs
- les plans types d'un ou plusieurs sujets "classiques" portant sur le chapitre considéré
- un répertoire contenant les principaux documents (photo, graphiques, expériences...) du chapitre avec la page du manuel où ils se trouvent.

La construction de plans portant sur un chapitre permet aux élèves non seulement de réviser le chapitre en question mais surtout de saisir les notions qui sont en relation avec le sujet. C'est donc un bon exercice de préparation aux épreuves du baccalauréat dans lesquelles la pertinence du plan du devoir est un des critères d'évaluation. Le répertoire permet à l'élève de retrouver très facilement des documents clés qui sont susceptibles de se retrouver dans les sujets de type II et III ou qui peuvent illustrer un sujet de type I. Une sélection est donc indispensable afin de ne retenir que les documents les plus importants.

Une fois la fiche méthodologique créée avec les élèves du groupe, chacun d'entre eux doit se l'approprier pour pouvoir la réinvestir dans les devoirs. La page suivante présente la fiche de révision "type" à laquelle les élèves du MOREA sont parvenus.

## Construire une FICHE DE REVISION

La fiche de révision est un document qui doit rassembler l'essentiel des notions d'un chapitre. C'est un outil indispensable qui doit permettre à tout moment de retrouver les éléments essentiels du chapitre : mots clés, définitions, schémas, mais également des plans de sujets types relatifs au chapitre traité.

### DEFINITION des MOTS CLES du chapitre

#### NOTIONS CLES

phrases résumant chacune  
des notions

Schémas correspondants  
annotés

### SCHEMA BILAN du chapitre

#### PLANS

Un plan général ou plusieurs plus petits portant sur différents aspects du chapitre. Exemple pour le chapitre "fonctionnement d'un système de régulation (hormones sexuelles)" :

- un plan sur la régulation de ces hormones
- un plan pour le rôle de l'hypothalamus
- un plan pour la maîtrise de la reproduction

### DOCUMENTS illustrant le chapitre

Nature du document :

Page du livre où il se  
trouve

Photos, graphiques, expériences importantes ...

#### **4.4 Aider à acquérir la méthodologie nécessaire**

L'aide sur le plan méthodologique est la première des attentes des élèves du MOREA. Les difficultés qu'ils rencontrent dans la rédaction de leur copie ont deux principales causes. D'une part

ils parviennent difficilement à cerner le sujet, à comprendre ce qui est attendu dans la réponse. D'autre part, la rédaction proprement dite de la copie manque souvent de rigueur qui est justement un des critères d'évaluation. Leurs copies s'apparentent finalement à une succession de notions se rapportant au sujet mais sans la cohérence exigée par la démarche scientifique. La peur du hors sujet est également une de leur principale préoccupation.

Pour travailler la méthodologie avec ces élèves, il était nécessaire de leur faire construire une fiche méthodologique pour les 3 types de sujet. En effet, les 3 sujets sont formulés de manière distincte et les capacités évaluées dans le devoir diffèrent selon le type de sujet (voir chapitre 1.2.1).

Compte tenu du volume horaire hebdomadaire consacré aux Sciences de la Vie et de la Terre (1 heure), les trois types n'ont pas été travaillés simultanément pour chaque partie du programme mais l'un après l'autre au fur et à mesure de l'avancement des révisions. Les élèves du MOREA ont réfléchi pour chaque sujet à la méthode qu'ils emploieraient pour rédiger leur réponse connaissant les capacités évaluées pour chaque type. Chacun d'entre eux a donc conçu sa propre fiche avant de la présenter aux autres candidats. Cette mise en commun a permis à chacun d'entre eux de découvrir au moins un point essentiel qu'il avait négligé auparavant, comme par exemple la formulation claire du problème biologique ou géologique à résoudre.

Sur le plan de la mise en forme des fiches méthodologiques, chaque élève était bien sûr libre de la concevoir à sa façon afin de personnaliser ce document de travail et de se l'approprier. Deux parties apparaissent dans ces fiches : tout d'abord les critères de réussite basés en fait sur les critères d'évaluation organisés en fonction des différentes parties du devoir (introduction, développement, conclusion) puis le cheminement nécessaire pour y parvenir sous forme d'étapes numérotées.

Si le sujet de type I a posé relativement peu de difficultés pour réaliser une fiche commune, celles des sujets de type II et

III (particulièrement le type II) ont été moins évidentes à formuler du fait de la présence de documents. C'est plus précisément l'introduction des informations tirées de ces documents dans le devoir qui a posé problème aux élèves. Pour ces deux types de sujets, il a donc fallu les guider davantage en leur proposant certaines idées permettant de répondre au mieux à ces énoncés. Cependant, les habitudes de travail de certains candidats sont solidement ancrées et il a été parfois difficile de les faire appliquer une nouvelle méthode.

Au cours de ces séances, il a fallu également apprendre à lire l'énoncé et ce en prenant le temps d'analyser correctement le texte de celui-ci et les documents. Les candidats ont vite compris qu'une lecture rapide de l'énoncé ne suffisait pas et qu'il était beaucoup plus intéressant de consacrer une dizaine de minutes à une lecture approfondie, cette lecture pouvant s'accompagner de notes inscrites sur la feuille d'énoncé pour faire ressortir les divers points du sujets. Pour les sujets II et III il a fallu aussi réapprendre à lire et à exploiter les documents classiques des Sciences de la Vie et de la Terre (tableaux, graphes, photographies, schémas...).

Les pages suivantes reprennent les fiches méthodologiques "type" auxquelles on a pu parvenir. Chaque élève a en fait rédigé sa propre fiche qui lui servira pour préparer les épreuves.

## Sujet de type 1 : restitution organisée des connaissances

### CRITERES DE REUSSITE

---

#### **LE PLAN**      1 pt

##### **Introduction**

- Définition des mots clés principaux (intégré à un constat si possible)
- Présentation du ou des problèmes (faits biologiques ou géologiques à expliquer)
- Annonce du plan (expliquant l'organisation de l'argumentation)

### Développement

- Titre des paragraphes se rapportant aux différentes idées importantes
  - \* Le titre du paragraphe en rapport avec le thème à résoudre
  - \* Les titres des sous paragraphes en rapport avec les arguments de réponse
- Ordre des paragraphes et des sous paragraphes en fonction du fil conducteur du raisonnement pour résoudre le(s) problème(s) de départ
- Limitation des paragraphes à 2 ou 3 de longueur équilibrée

### Conclusion

- Réponse au(x) problème(s)
- Notions clés dégagées
- élargissement du sujet ( sortir des limites du sujet )

### LA COMMUNICATION 1 pt

- Ecriture lisible
- Syntaxe et orthographe correctes (notamment les mots scientifiques)
- Schéma grands, soignés, titrés et annotés

### LES CONNAISSANCES : 5 pts

**Exactes, complètes, argumentées et limitées au sujet**

### LES ETAPES POUR REUSSIR

---

- 1 Je construis la grille de travail
- 2 Je **lis** le sujet dans son ensemble
- 3 Je **note** les connaissances se rapportant au sujet "en vrac"
- 4 Je relis l'énoncé en **soulignant** avec une couleur différente
  - les mots concernant le fond
  - les mots concernant la forme
- 5 Je **définis** les termes scientifiques dans la colonne introduction
- 6 Je **distingue** dans l'énoncé
  - le(s) problème(s) posé(s)
  - les limites du sujet
  - les indications de plan ("Après avoir montré que...vous expliquerez..")
- 7 Je **fais le plan** au brouillon
- 8 Je **rédige** au propre
- 9 Je **me relis** en soulignant les mots clés

## Sujet de type 2 : exploitation de documents en utilisant ses connaissances

### CRITERES DE REUSSITE

---

#### INTRODUCTION

- Définition des mots clés
- Présentation du (des) problème(s)
- Annonce du plan

#### DEVELOPPEMENT

Comprend l'exploitation de tous les documents :

- I - Exploitation du 1<sup>er</sup> document
- II - Exploitation du 2<sup>ème</sup> document

##### **I - Exploitation du 1<sup>er</sup> document**

Une phrase de présentation pour chacun des documents. Ex : graphique représentant l'évolution de ... en fonction de..., photographie d'une coupe de.. au microscope, résultats d'expérience..

Exploitation des documents, il faut **saisir des données**, les **expliquer**, les **mettre en relation**.

Si il s'agit d'une photo :

un schéma interprétatif duquel je tire des données

Si il s'agit d'une courbe :

des données chiffrées décrivant l'évolution du phénomène (augmentation de...,diminution...,phénomène stable pendant...)

Si il s'agit d'une expérience :

description du protocole expérimental puis conclusions de

l'expérience

Une conclusion partielle rappelant les informations que ce document à permis de déduire.

##### **II - Exploitation du 2<sup>ème</sup> document**

idem

#### CONCLUSION

Les documents doivent être mis en relation pour répondre au problème.

La synthèse peut être complétée par un schéma bilan.

## LES ETAPES POUR REUSSIR

---

1 Je **lis** le sujet dans son ensemble.

2 j'étudie attentivement les documents en faisant apparaître :

le protocole expérimental (souligné en bleu par ex)

les résultats de l'expérience (souligné en vert)

3 J'**exploite** les documents :

Si il s'agit d'une photo :

Je réalise un schéma interprétatif duquel je tire des données.

Si il s'agit d'une courbe :

Je note la signification des axes (par exemple : axe des abscisses = temps; axe des ordonnées = taux de...).

Je décompose la courbe en parties intéressantes et utilisables.

Je tire des données chiffrées décrivant l'évolution du phénomène (augmentation de..., diminution..., phénomène stable pendant...).

Si il s'agit d'une expérience :

Je précise le protocole expérimental puis je tire les conclusions de l'expérience.

Pour chaque document, je rédige une courte conclusion partielle

4 Je **rédige** ma conclusion en reliant les informations tirées des différents documents afin de bien répondre au problème de départ.

5 Je **réalise** un schéma bilan.

## Sujet de type 3 : pratique de raisonnement scientifique

A partir de 4 documents maximum

### CRITERES DE REUSSITE

---

#### INTRODUCTION            1 pt

##### Situation déclenchante - constat

Elle ressort de l'énoncé et SOUVENT d'un document proposé en tenant compte du problème scientifique à résoudre.

Elle comprend la définition des mots clés

##### Problème(s)

Il(s) découle(nt) du constat précédent.

##### Hypothèse(s)

Il n'est pas toujours possible de les formuler.

Elle(s) découle(nt) du problème et doivent être formulées sous forme affirmative.

##### Stratégie de résolution

Elle doit être énoncée et permet d'indiquer comment vont être testées les hypothèses et ou résolu les problèmes.

Elle s'appuie sur les documents fournis.

#### DEVELOPPEMENT            3 pts

Il comprend la résolution du (des) problème(s) : les indices nécessaires à cette résolution sont tirés des documents et servent d'arguments pour celle-ci.

Seront pris en compte :

- l'exploitation des documents
- la qualité du raisonnement

Au niveau des documents, il faut **saisir des données**, les **expliquer**, les **mettre en relation**.

Les documents peuvent être utilisés dans n'importe quel ordre, plusieurs fois en fonction de la logique du raisonnement.

L'utilisation des documents doit être cohérente d'où la **nécessité du plan** (paragraphes titrés et numérotés). Les titres se rapportent:

- au(x) problème(s) à résoudre
- aux arguments de réponse

#### CONCLUSION            1 pt

C'est la réponse au(x) problème(s) : résolution du problème biologique ou géologique posé, son importance et parfois sa généralisation.

La synthèse peut être faite sous forme de schéma bilan ou d'un tableau bilan.

## LES ETAPES POUR REUSSIR

---

- 1 Je lis l'énoncé puis je prends connaissance des documents
- 2 **J'identifie le ou les problèmes scientifiques à résoudre**
- 3 Je mobilise les connaissances se rapportant au sujet
- 4 Je **définis** les mots clés
- 5 **J'étudie les documents** en dégagant les informations que je peux utiliser et exploiter dans ma démarche scientifique :
  - Document illustrant le constat de départ (si un des documents le permet)
  - Document(s) permettant de poser le(s) problème(s)
  - Document(s) permettant de résoudre partiellement le problème (tel document apporte tel élément de réponse etc..)
- 6 Je **rédige**
  - l'introduction posant le problème et définissant les mots clés
  - le développement en faisant apparaître si possible un plan
  - la conclusion donnant la réponse au problème

## **5 APRES LE BACCALAUREAT**

### **5.1 Construire un projet professionnel**

L'obtention du baccalauréat est évidemment une priorité pour le MOREA. Ce projet, mis en place par la MIJEN, a pour but l'insertion des jeunes en échec, insertion sociale et professionnelle rendue possible grâce à leur réussite à cet examen laquelle constitue l'étape décisive. De part leur âge et leur(s) première(s) expérience(s) professionnelle(s), ces jeunes ont un projet assez précis pour leur avenir. Le MOREA est plus qu'une simple formation pour les aider à préparer les épreuves. Elle permet également à ces jeunes de construire avec eux leur projet professionnel après le baccalauréat : poursuite des études pour la plupart, recherche d'un travail dans le secteur d'activité désiré.

Ce projet discuté avec eux dès le premier entretien constitue en quelques sortes le moteur qui donnera à l'élève la motivation nécessaire pour repréparer l'examen une nouvelle fois dans des conditions différentes.

La création d'un curriculum vitae fera l'objet d'une prochaine séance à la fin de laquelle les élèves disposeront de leur cv sur papier et sur disquette pour qu'ils puissent le modifier ultérieurement.

### **5.2 Construire un dossier scolaire**

Les candidats du MOREA bien qu'ayant le statut d'élèves ne suivent pas une scolarité traditionnelle dans laquelle chaque élève dispose d'un dossier scolaire. Ce dossier, indispensable pour n'importe quelle inscription dans l'enseignement supérieur doit donc être élaboré dans la cadre du MOREA. Dans ce dossier figureront notamment les appréciations de tous les enseignants ayant suivi le candidat lors de sa formation, une appréciation générale de l'élève (assiduité...) ainsi que les évaluations provenant du CNED.

## CONCLUSION

Face aux difficultés scolaires importantes auxquelles un nombre croissant d'élèves sont confrontés, le système éducatif doit trouver des dispositifs spécifiques pour y remédier. Pour les jeunes qui ont échoué deux fois au baccalauréat et qui souhaitent bénéficier d'un soutien répondant à leurs attentes, le MOREA constitue une solution pédagogique pour repréparer les épreuves et obtenir ce diplôme.

Le MOREA étant mis en place au Lycée de la Camargue à Nîmes cette année pour la première fois, il faudra bien sûr attendre les résultats des sessions 2000 pour tirer un bilan de ce projet en terme de réussite des candidats. Déjà instauré dans l'académie de Clermont Ferrand depuis 1996, les résultats sont très encourageants :

Année 1996-1997: 23 élèves séries L, ES, S : 74% de reçus

Année 1997-1998: 14 élèves séries L, ES, S : 93% de reçus

L'efficacité des méthodes utilisées par les enseignants pour répondre aux besoins cognitifs et méthodologiques des élèves en particulier en Sciences de la Vie et de la Terre a pu s'observer dans l'amélioration des copies et des travaux des élèves. Ces élèves qui avaient débuté la formation avec d'importantes lacunes ont pu petit à petit les combler et acquérir certaines méthodes qu'ils n'avaient pas auparavant.

Les apports du MOREA sont multiples tant pour l'élève que pour l'enseignant qui y participe. Pour les élèves qui s'engagent dans un tel projet, le MOREA devait apporter et a apporté une réponse concrète et efficace à leurs attentes. Ces jeunes sont venus volontairement aux séances alors que la plupart d'entre eux étaient absentéistes au cours de leur scolarité. Ils ont trouvé dans le MOREA l'aide précise dont ils avaient besoin, que l'enseignement traditionnel ne leur avait pas apporté car inadapté à ce public. Pour l'enseignant débutant que je suis et qui a

choisi de s'impliquer dans un tel projet, le MOREA a été très formateur. Il m'a permis de constater l'ampleur et la nature des difficultés que certains lycéens peuvent rencontrer. Ma participation m'a amené à une réflexion sur les outils pédagogiques à mettre en place qui me sera profitable pour les années à venir. Mon investissement dans ce projet m'a également permis de travailler en collaboration avec les enseignants de l'équipe pédagogique du MOREA, même si je regrette que les réunions de concertation entre enseignants aient été peu nombreuses. Le MOREA a constitué finalement pour moi un excellent complément à la formation qui m'est dispensée cette année.

On peut se demander néanmoins si les moyens mis en œuvre pour cette formation et donc les coûts qu'ils engendrent se justifient compte tenu du nombre restreint de candidats. Il m'est difficile d'apporter un jugement sur le caractère financier d'un projet visant à insérer des jeunes en grande difficulté et qui demandent une aide. A combien estime-t-on l'insertion et la réussite d'un jeune dans la vie professionnelle?

Le Module de Repréparation à l'Examen par Alternance offre à des élèves demandeurs la possibilité de s'insérer socialement et professionnellement grâce à une structure adaptée à un tel public pour lequel l'enseignement classique est inadapté. Le MOREA favorise ainsi l'égalité des chances de chaque élève. Il offre également aux professeurs impliqués dans ce projet la possibilité de remplir pleinement leurs missions d'enseignant telles qu'elles ont été définies par loi d'orientation du 10 juillet 1989 : former et transmettre des connaissances, contribuer à l'éducation, et favoriser l'insertion des jeunes.

## **ANNEXES**

## BIBLIOGRAPHIE

Association La Bouture, , Les lycéens décrocheurs , Chronique sociale, 1998

Geneviève Chabert-Ménager, Des élèves en difficulté, L'Harmattan, 1996

Violaine Houdart-Merot, Des méthodes pour le lycée , Hachette, 1992

A. Lestage & P. Belmas, Réseaux de projets et réussite scolaire , Nathan, 1997

Anne Reithmann, Réussir par la méthodologie , JVDS Editions, 1995

Christian Vitali, La Vie scolaire, Hachette, 1997